

Projet de carrière à Bugangue : des traces d'amiante avérées sur le site



La présence avérée d'amiante révélée par le laboratoire Ad Lab conforte les opposants à la carrière de Bugangue qui ne désarment pas malgré tout, tant que la préfecture des Pyrénées-Atlantiques n'a pas confirmé l'abandon du projet d'exploitation de roches. © G.B.

L'association des Amis de Bugangue a fait analyser des roches prélevées sur le site où est projetée la construction d'une carrière : les études relèvent la présence incontestable d'amiante.

Soutenue par les élus de sept communes opposées au projet de carrière, l'association des Amis de Bugangue a récemment acquis la preuve de la présence d'amiante sur le site où est envisagée l'installation d'une infrastructure d'exploitation de pierres.

« Sous le contrôle d'un huissier, des carottages ont été effectués afin de prélever des échantillons de roche sur le site de Bugangue, explique Françoise Pape, la présidente de l'association. Ces pierres ont été envoyées au laboratoire Ad Lab de Brussieu, qui est spécialisé

dans l'étude des minéraux. Leur rapport d'analyse est sans concession : de l'amiante a été décelée au sein de ces roches. »

Risque majeur

Voilà qui devrait, en principe, porter un coup d'arrêt au projet de carrière contre lequel élus et citoyens se battent depuis plus d'une dizaine d'années. « L'extraction de ces roches représenterait un risque majeur pour les salariés de l'exploitation », explique Françoise Pape. « L'ancien préfet des Pyrénées-Atlantiques Pierre-André Durand nous avait informé que la présence d'amiante serait un critère déterminant pour décider de la suite du projet », abonde André Bernos, le maire d'Agnos.

« Pour moi, il n'est pas envisageable que la préfecture valide ce projet de carrière, affirme Roland Laperne, 1^{er} adjoint d'Asasp et pré-

sident du syndicat de Bugangue. La présence d'amiante n'est qu'un élément de plus : l'enquête publique avait déjà rendu un avis négatif, et nous savons combien cette exploitation aurait impacté notre territoire par sa pollution sonore, visuelle et olfactive. Les poussières liées à cette carrière étaient également susceptibles de polluer notre forêt et nos rivières. »

Les opposants ne désarment pas

Malgré tout, les opposants à la carrière de Bugangue ne désarment pas. « Nous attendons une réponse de la part de la préfecture du 64 depuis plusieurs années. Si ce dossier venait encore à stagner, nous n'hésiterions pas à porter l'affaire jusqu'aux instances européennes », informe André Bernos, qui affirme avoir sensibilisé le maire de Bègles et député européen Noël Mamère. GILDAS BOËNNEC ■ g.boennec@pyrenees.com